



Paris, le 23 novembre 2011

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

de Bertrand Delanoë

Au cours des prochains jours, l'Assemblée générale des Nations Unies doit se prononcer sur l'adhésion de la Palestine comme membre observateur. Je souhaite que cette démarche aboutisse et que la France la soutienne activement.

Au moment où une trêve vient soulager les souffrances des habitants de Gaza, et celles des Israéliens menacés par les tirs de roquettes, il est plus que jamais nécessaire de rappeler que seule l'existence de deux Etats souverains, viables et reconnus internationalement, permettra l'émergence d'une paix durable.

Après l'admission de la Palestine comme membre de l'UNESCO en octobre 2011, ce statut constituerait en effet une étape importante sur le chemin de la reconnaissance d'un Etat palestinien à part entière qui permettrait au peuple palestinien, qui aspire depuis longtemps à un Etat libre et démocratique, de se constituer en tant que nation. Les bases en sont aujourd'hui prêtes. Comme les précurseurs de l'État d'Israël avant 1948, les Palestiniens se sont dotés d'une économie, d'un système éducatif, d'une police et d'une diplomatie qui peuvent, dès à présent, être ceux d'un État.

Surtout, cette reconnaissance faciliterait la mise en place des conditions de la sécurité au Proche Orient, en premier lieu celle d'Israël, et constituerait ainsi un pas de plus vers la paix. Si la paix est la plus exigeante des conquêtes, elle reste le seul horizon acceptable pour les peuples israélien et palestinien.

Pour offrir aux Palestiniens comme aux Israéliens la chance d'une paix et d'une sécurité durables, je forme le vœu que la communauté internationale prenne la grande et belle responsabilité de permettre prochainement l'émergence d'un Etat palestinien souverain et que la France, forte d'une tradition de soutien à la paix au Proche Orient, aille dans le sens de l'histoire en soutenant la demande formulée par la Palestine.

Contact presse

Giles Spence : 01 42 76 49 61 / service.presse@paris.fr